



**HAL**  
open science

# Dynamique et trame du peuplement dans la région de Fréjus (Var, France) entre le Vème et le VIIIème siècles de n. è.

Frédérique Bertoncello, Jean-Antoine Ségura

## ► To cite this version:

Frédérique Bertoncello, Jean-Antoine Ségura. Dynamique et trame du peuplement dans la région de Fréjus (Var, France) entre le Vème et le VIIIème siècles de n. è.. Pergola Philippe; Castiglia Gabriele; Essa Kas Hanna Elie; Martinetto Ilaria; Ségura Jean-Antoine. Perchement et Réalités fortifiées en Méditerranée et en Europe Vème - Xème siècles. Fortified Hilltop Settlements in the Mediterranean and in Europe (5th-10th centuries), Archaeopress, pp.156-167, 2023, 9781803272429. halshs-03098520

**HAL Id: halshs-03098520**

**<https://shs.hal.science/halshs-03098520v1>**

Submitted on 3 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Dynamique et trame du peuplement dans la région de Fréjus (Var, France) entre le Vème et le VIIIème siècles de n. è.

**Frédérique Bertoncello** (Université Côte d'Azur, CNRS, CEPAM, UMR-7264), [frederique.bertoncello@cepam.cnrs.fr](mailto:frederique.bertoncello@cepam.cnrs.fr)

**Jean-Antoine Segura** (Université de Caen-Normandie, CRAHAM/Centre Michel de Boüard, UMR-6273 ; Service Départemental d'Archéologie du Var ; membre du GRAPHAM), [jsegura@var.fr](mailto:jsegura@var.fr)

### Abstract:

This paper aims to situate late Roman and early Medieval hilltop settlements within the broader context of the diachronic occupation of the area of Fréjus (South-East France). In spite of the inherent limitations of this method of archaeological recognition, field survey data allow to trace the settlement patterns and dynamics of this area since the Iron Age. Within this evolution, we will specifically analyse the settlement of the 5<sup>th</sup>-8<sup>th</sup> c. AD, not only from a quantitative and spatial point of view but also considering the diversity of the settlements forms. Once this micro-regional framework has been established, we will focus our attention on the territory of Roquebrune-sur-Argens to analyse the insertion of the hilltop site of Sainte-Candie within the contemporary settlement system, and its evolution during the Carolingian period.

**Mots-clefs** : dynamique du peuplement; Antiquité tardive; haut Moyen Âge; habitat rural; Var

**Key-words**: settlement dynamics; Late Roman period; Early Middle Ages; rural settlement; Provence

### Introduction

Le département du Var bénéficie d'une riche documentation archéologique issue des prospections pédestres effectuées de manière systématique depuis plus de 30 ans par divers acteurs de l'archéologie, à commencer par le Centre Archéologique du Var, le Service du Patrimoine de la Ville de Fréjus, le CNRS (par l'intermédiaire du CRA-UMR 6130, devenu le CEPAM-UMR 7264) et plus récemment le Service Départemental d'Archéologie du Var. Ces données de prospection sont complétées par un nombre conséquent de sites fouillés de toutes périodes. À l'époque romaine, l'espace correspondant à l'actuel département du Var constitue, dans sa majeure partie<sup>1</sup>, le territoire de la cité de *Forum Iulii*, Fréjus, colonie romaine probablement déduite par Octave dans le dernier tiers du Ier s. av. n. è. (Christol 2014 ; Gascou 1982 ; Gascou et Janon 1985). *Forum Iulii* conserve son statut de chef-lieu durant toute l'Antiquité et devient siège épiscopal au moins dès la fin du IVe s.<sup>2</sup>.

Au sein de cet espace, les recherches conduites depuis les années 1990 dans le proche territoire de Fréjus permettent de retracer la dynamique et les modalités du peuplement entre l'Âge du Fer et le haut Moyen Âge (Bertoncello 1999, 2002, 2005 ; Bertoncello et al. 2012 ; Fiches et al. 1993). Cette approche diachronique permet d'observer comment l'occupation tardo-antique se positionne dans cette dynamique, non seulement d'un point de vue quantitatif et spatial mais en considérant également la diversité des formes de l'habitat rural entre les Ve et VIIIe s. de n. è.. Une fois dressé ce cadre micro-régional, nous rétrécirons la focale pour porter notre attention sur le territoire de Roquebrune-sur-Argens et analyser l'insertion de l'habitat perché tardo-antique de Sainte-Candie dans la trame du peuplement contemporain et son devenir à l'époque carolingienne.

### 1. La dynamique du peuplement entre le IIIe s. av. n. è. et le VIIIe s. de n. è.

La zone d'étude englobe 16 communes de l'est du département du Var<sup>3</sup>, soit une superficie d'environ 850 km<sup>2</sup> (Figure 1).

---

<sup>1</sup> L'extrémité occidentale du département étant rattachée aux cités d'Arles et d'Aix, tandis que la bande septentrionale, le long du Verdon faisait probablement partie de la cité de Riez.

<sup>2</sup> La première mention d'une communauté chrétienne à Fréjus remonte à 374, au concile de Valence, et le premier évêque attesté est Ursio, entre 394 et 398.

<sup>3</sup> Communes de Callas, Figanières, Fréjus, La Garde-Freinet, La Motte, Le Cannet-des-Maures, Le Muy, Les Arcs-sur-Argens, Plan-de-La-Tour, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël, Sainte-Maxime, Taradeau, Trans-en-Provence et Vidauban. Cette zone a été étudiée dans le cadre de la thèse de Doctorat de F. Bertoncello (1999) puis du programme ArchaeDyn (« Dynamique spatiale des territoires de la Préhistoire au Moyen Âge », ANR-08-BLAN-0157-01, 2008-2012).

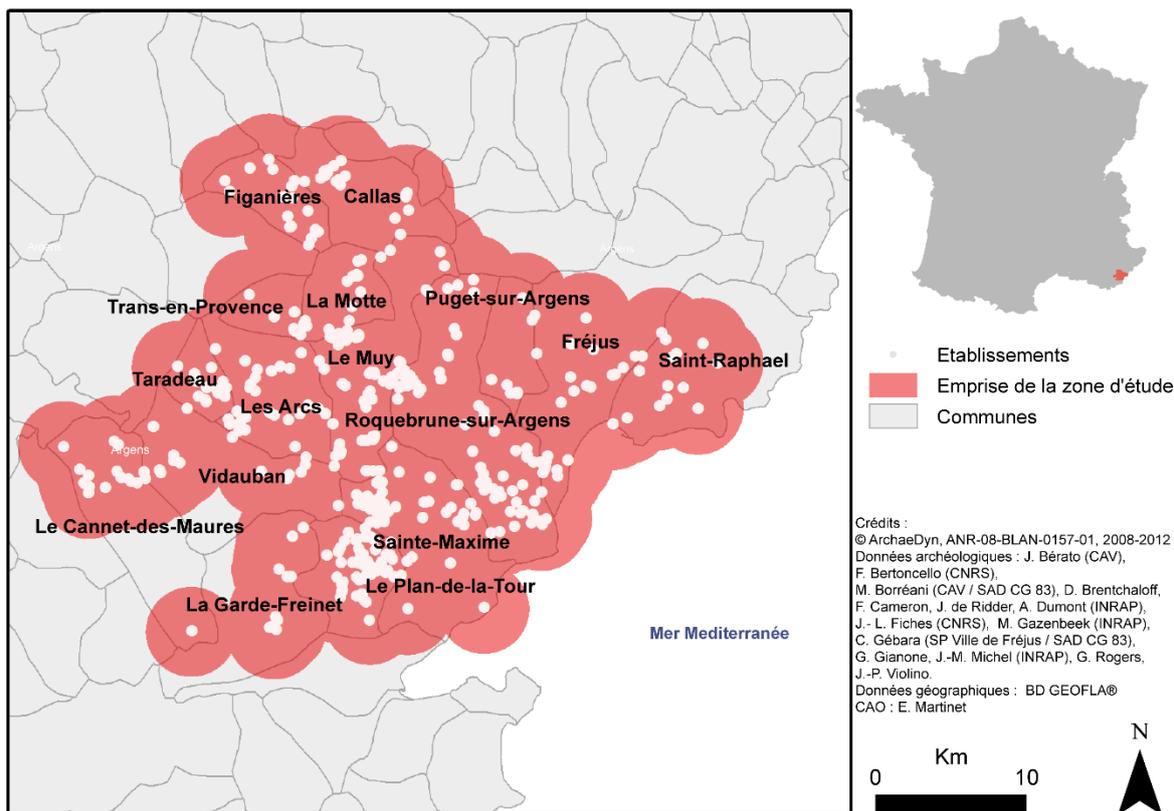


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude.

Plus de 350 établissements (352) ont été recensés en prospection dans cet espace pour la période comprise entre le III<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è.. L'examen de la répartition chronologique des mieux datés (au siècle près) d'entre eux met en évidence une évolution assez générale en Gaule Narbonnaise (Trément et al. 2001), caractérisée par une forte augmentation du nombre d'établissements aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. n. è., qui culmine au I<sup>er</sup> s. de n. è. (Figure 2). Cet acmé est toutefois de courte durée puisque le nombre d'établissements chute drastiquement dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. de n. è. (69 % des établissements occupés au II<sup>e</sup> s. sont abandonnés avant la fin de ce siècle). Le minimum d'occupations est atteint au IV<sup>e</sup> s. avec 16 établissements recensés. Malgré une très légère reprise au V<sup>e</sup> s., le nombre d'établissements diminue de manière continue jusqu'à la disparition de la quasi-totalité d'entre eux au VIII<sup>e</sup> s. (un seul établissement recensé). Cette apparente désertion doit toutefois être considérée avec prudence car elle reflète, au moins en partie, la difficulté à percevoir en prospection pédestre des traces d'occupation postérieures au VII<sup>e</sup> s.. Les céramiques importées, qui constituaient jusque-là les principaux marqueurs chronologiques, se raréfient en effet après le VII<sup>e</sup> s., tandis que l'on connaît encore mal l'évolution chrono-typologique des céramiques locales (Pelletier 1997). Il faut également tenir compte des facteurs taphonomiques, les niveaux tardifs, les plus proches de la surface, étant les plus affectés par l'érosion et les travaux agricoles postérieurs, qui peuvent parfois les éradiquer totalement de la stratigraphie archéologique. Cela est d'autant plus vrai que les constructions en matériaux périssables, qui semblent se développer à la fin de l'Antiquité, laissent des traces plus fugaces, difficiles à percevoir, a fortiori en prospection de surface.

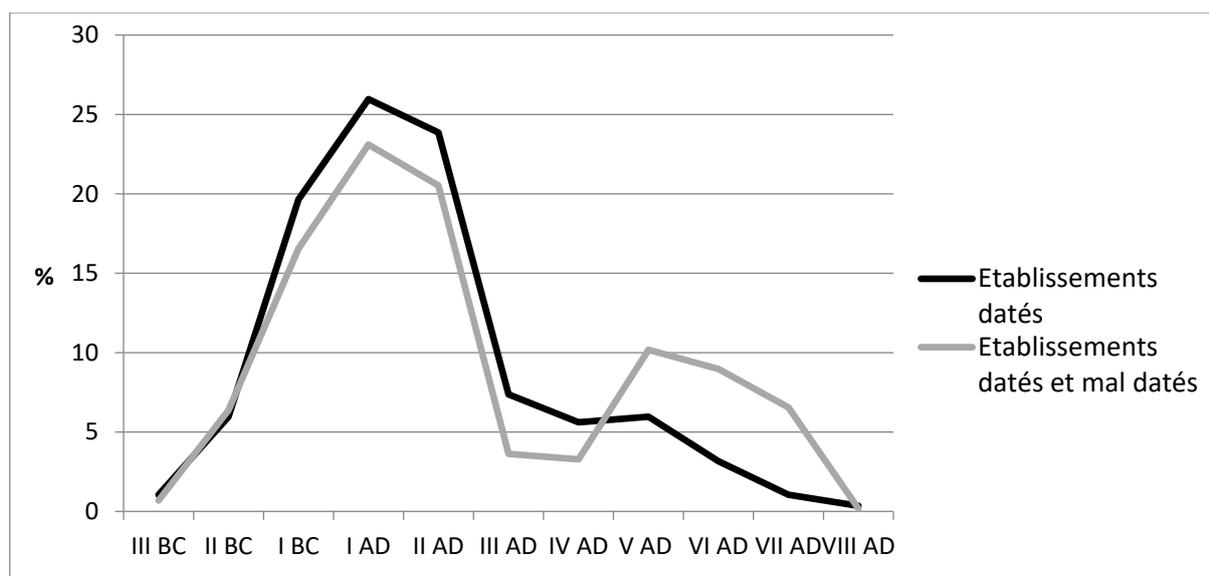


Figure 2 : Proportion d'établissements occupés par siècle entre le IIIe s. av. n. è. et le VIIIe s. de n. è., en prenant en compte d'une part seulement les établissements précisément datés, d'autre part les établissements précisément datés et les établissements mal datés.

Pour tenter d'avoir une vision un peu plus juste de l'évolution de l'occupation dans l'Antiquité tardive, il est donc nécessaire de prendre en compte les établissements dont le mobilier récolté en prospection, bien que signalant une occupation tardo-antique, n'est pas suffisamment caractéristique pour préciser leur datation au sein d'un intervalle large, allant du Ve au VIIIe s.. Ces établissements mal datés existent à toutes les périodes mais leur poids est beaucoup plus important entre le Ve et le VIIIe s. où ils représentent entre 70 et 90 % des établissements recensés. Malgré les limites de cette imprécision chronologique, leur prise en compte, si elle ne remet pas en cause la forme de la courbe entre le IIIe s. av. n. è. et le IVe s. de n. è., permet en revanche de revoir nettement à la hausse l'intensité du peuplement à la fin de l'Antiquité (Figure 2).

## 2. Dynamique et modalités de l'occupation tardo-antique

### 2.1. Origine des établissements tardo-antiques

Regardons maintenant plus spécifiquement ce qui se passe entre le Ve et le VIIIe s.. Si l'on examine l'origine des établissements occupés au cours de ces trois siècles (soit 69 établissements, précisément ou mal datés), il apparaît que la majorité d'entre eux (58 %) ont été créés avant le IIIe s., majoritairement au Ier s. av. n. è. (28 %) ou au Ier s. de n. è. (13%). Parmi eux se trouvent des établissements occupés sans hiatus apparent<sup>4</sup> depuis l'époque républicaine ou le haut Empire (16 % : Figure 3a), mais surtout un grand nombre (43 %) d'établissements anciens, du haut Empire pour la plupart, qui, après avoir été abandonnés à la fin du IIe s., sont réoccupés aux IVe ou Ve s. (Figure 3a). Le second pic de la courbe du peuplement perceptible dans l'Antiquité tardive (Figure 2) correspond donc d'abord à la réactivation du semis de peuplement gallo-romain. Cela ne doit toutefois pas masquer la dynamique propre au peuplement tardo-antique : 41 % des établissements occupés entre le Ve et le VIIIe s. sont en effet des créations nouvelles (Figure 3a).

<sup>4</sup> Autant que le mobilier retrouvé en surface permette d'assurer cette continuité d'occupation.

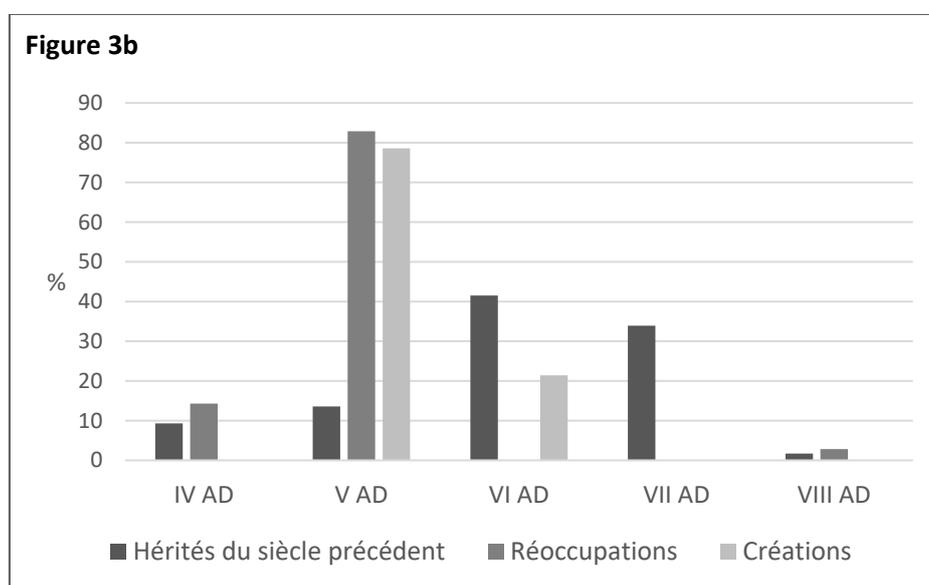
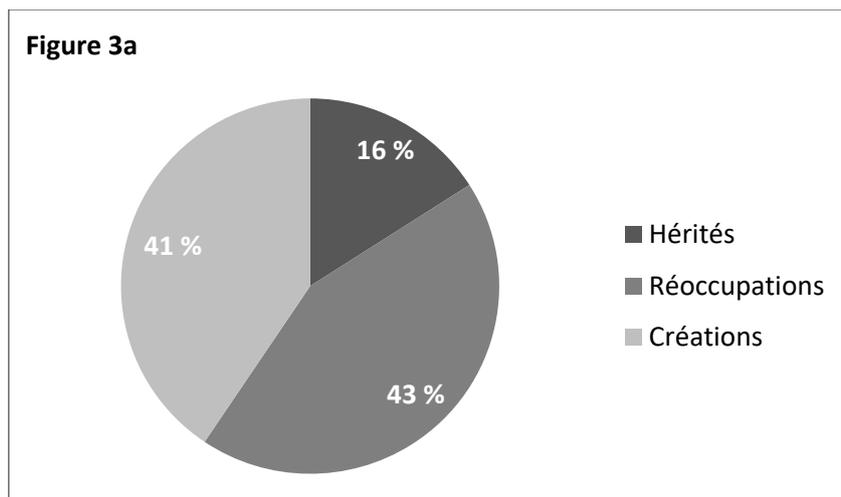


Figure 3 : a : Proportion d'établissements hérités, réoccupés et créés entre les Ve et VIIIe s. (établissements précisément datés et mal datés) ; b : Répartition des établissements hérités du siècle précédent, réoccupés ou créés, entre le IVe et le VIIIe s..

L'examen de la répartition des établissements hérités du siècle précédent, réoccupés ou créés entre le IVe et le VIIIe s. (Figure 3b) suggère en outre que la reprise s'amorce au IVe s. par des réoccupations de sites anciens, qui se poursuivent au Ve s. où elles sont relayées par la création de nouveaux établissements. Alors que des établissements sont encore créés au VIe s., on ne dénombre plus aucune réoccupation. Sans remettre en cause cette succession des processus de réoccupation et de création, il est toutefois possible que le phénomène s'étale davantage dans le temps, dans la mesure où le pic de sites enregistré au Ve s. reflète avant tout l'imprécision de la datation d'un grand nombre d'établissements attribués faute de mieux à l'intervalle Ve-VIIIe s..

Il n'empêche que ces processus de réoccupations d'établissements anciens et de créations de nouveaux établissements témoignent d'une véritable dynamique qui nuance fortement l'image d'une lente érosion de l'occupation dans l'Antiquité tardive : on peut véritablement parler d'un second cycle de peuplement qui se met en place à partir du IVe et surtout du Ve s..

## 2.2. Un processus de réinvestissement de l'espace rural ?

La distribution spatiale des établissements hérités, réoccupés ou créés à la fin de l'Antiquité montre en outre que cette dynamique s'accompagne d'un mouvement de réinvestissement des secteurs qui avaient été délaissés depuis la fin du haut Empire (Figure 4).

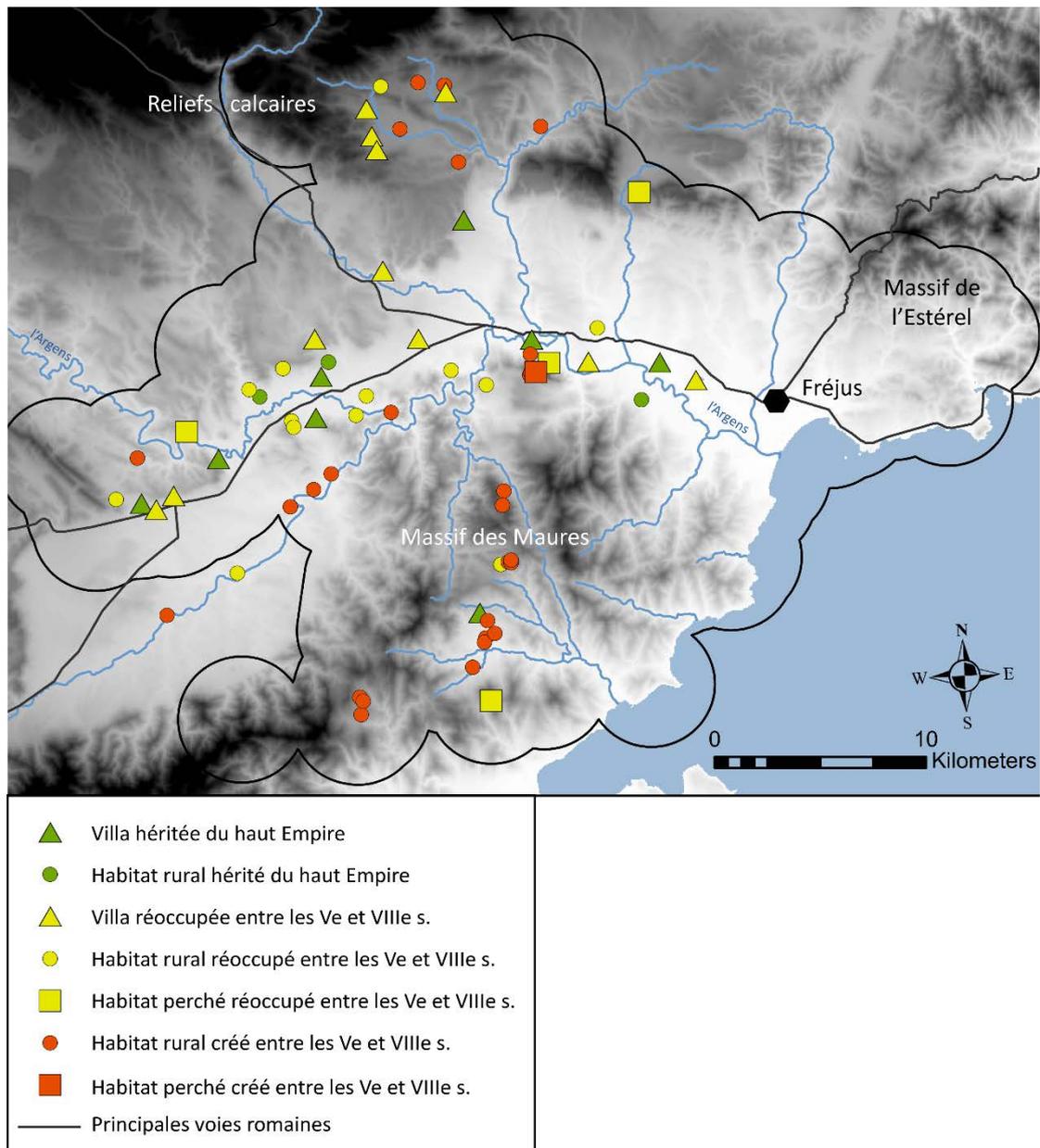


Figure 4 : Localisation des établissements hérités, réoccupés et créés entre le Ve et le VIIIe s..

Les établissements qui se sont maintenus sans discontinuer depuis le haut Empire sont en effet tous situés, à l'exception d'un seul site, dans la dépression permienne. Située entre le massif des Maures au sud, le massif de l'Estérel au nord-est et les reliefs calcaires préalpins au nord-ouest, cette vaste dépression qui s'étire de Fréjus à Toulon, constitue à la fois le principal axe de communication est-ouest de la région et l'un de ses principaux espaces agricoles, notamment dans sa partie orientale où elle se confond avec la plaine alluviale de l'Argens. Les établissements du haut Empire réoccupés à la fin de l'Antiquité se concentrent également dans la dépression permienne, mais occupent aussi les bassins agricoles de l'intérieur du massif des Maures ou des reliefs calcaires. À l'inverse, les établissements créés entre le Ve et le VIIIe s. se situent majoritairement dans le massif des Maures ou dans les reliefs calcaires, dans des secteurs qui étaient intensément occupés à l'Âge du Fer et au haut Empire mais qui semblent avoir été délaissés depuis la fin du IIe s. (Bertoncello 2005). Il faut toutefois se garder d'une interprétation trop hâtive qui verrait dans ce processus un mouvement de repli vers des zones de reliefs, moins accessibles : au sein du massif des Maures comme des reliefs calcaires, les sites créés à la fin de l'Antiquité occupent en effet non seulement les reliefs, majoritairement des plateaux ou replats, mais aussi les zones basses, bassins et vallons. Il nous semble donc que ce mouvement témoigne davantage

d'un processus de reprise de l'occupation et de la mise en valeur de l'espace rural, qui réinvestit également des terroirs peut-être moins favorables du point de vue agricole.

### 2.3. Diversité des formes de l'habitat

Si l'on s'intéresse maintenant aux formes que prennent ces établissements tardo-antiques, il apparaît que la majorité (73%) des établissements hérités des siècles précédents ont été identifiés comme des *villae*, au sens antique du terme, c'est-à-dire des établissements qui combinent une exploitation agricole disposant d'une capacité de production importante et une résidence rurale présentant un certain niveau de confort et répondant aux critères de la villégiature « à la romaine ». Cette prépondérance des *villae* parmi les établissements anciens qui se maintiennent dans l'Antiquité tardive n'a rien d'étonnant puisque ce sont ces gros établissements, au sommet de la hiérarchie de l'habitat rural au haut Empire, qui ont le mieux résisté à la vague d'abandons massive de la fin du IIe s. (Bertoncello 1999). Les *villae* du haut Empire forment également 37 % des établissements qui sont réoccupés dans l'Antiquité tardive après une période d'abandon. Près de la moitié (47 %) de ces réoccupations concernent toutefois des établissements plus modestes, qualifiés ici d'habitats ruraux, sachant qu'il faut garder à l'esprit les limites de cette catégorisation basée sur les seules données de prospection. En ce qui concerne les établissements nouvellement créés à la fin de l'Antiquité, l'écrasante majorité d'entre eux (96 %) relèvent de cette catégorie large d'habitat rural. Il s'agit majoritairement de petits établissements, dont l'épandage des vestiges repérés en prospection de surface occupe moins de 1000 m<sup>2</sup> pour 48% d'entre eux, qui ne livrent pour seuls matériaux de construction que des tuiles. Enfin, les habitats groupés, tous perchés, bien que minoritaires dans notre corpus (6 établissements sur 69 occupés entre les Ve et VIIIe s.), sont toutefois susceptibles d'accueillir une population plus nombreuse. Selon un phénomène bien connu, ils réutilisent des sites déjà occupés à l'Âge du Fer, mais l'exemple du site de Sainte-Candie à Roquebrune-sur-Argens, créé ex-nihilo à la charnière des Ve et VIe s., montre que des pôles de peuplement majeurs peuvent également être créés à la fin de l'Antiquité.

Les sites fouillés dans le Var, pour la plupart situés hors de notre zone d'étude, permettent d'affiner et de nuancer ces observations, notamment en ce qui concerne les *villae* dont la continuité d'occupation peut masquer des situations très différentes. Certaines *villae* héritées du haut Empire conservent leur standing et semblent toujours correspondre à des résidences aristocratiques au bas Empire, comme en témoignent les somptueuses mosaïques historiées datant du début du Ve s. dégagées dans la *villa* des Pèbres à Vinon sur Verdon (Brun 1999 : 863-867 ; Lavagne 2000 n° 918). C'est aussi visiblement le cas de la *villa* des Platanes à Saint-Tropez qui fait l'objet d'embellissements au IVe s., attestés par des éléments de structures thermales ainsi que de très nombreuses tesselles en céramique africaine et en pâte de verre multicolore, dont certaines dorées à l'or fin, qui pourraient appartenir à une mosaïque murale décorant un lieu de culte chrétien (Brun et al. 1997). Dans la *villa* maritime de Pardigon 2 à la Croix Valmer, un nouvel ensemble thermal est construit dans la première moitié du Ve s. (Brun 1999 : 358-365). Ces deux *villae* sont abandonnées au cours du VIe s.. La *villa* des Platanes devient alors une carrière de pierres, ses bâtiments sont démantelés et les murs épierrés jusqu'aux fondations, tandis qu'un habitat temporaire semble aménagé par les récupérateurs. À Pardigon, les ruines de la *villa* sont partiellement réoccupées au cours du VIIe s..

D'autres *villae* font en revanche l'objet au bas Empire de transformations radicales de leur forme et de leur fonction, qui suggèrent un changement de statut. Ainsi, la vaste installation viticole de la *villa* des Toulons à Rians, dont la production s'était déjà fortement réduite au IIIe s., est transformée en habitation rudimentaire au début du IVe s. : les *dolia* du chai sont comblés, des murs bâtis à la terre cloisonnent les anciens bâtiments agricoles et un fond de cabane sur poteaux porteurs est creusé dans la cour. On ignore ce qu'il advient alors de la partie résidentielle de la *villa*, qui n'a pas été fouillée, mais des éléments de statuaire provenant de sa décoration ont été réutilisés dans les réaménagements de la partie agricole. Des traces de forge et de fonte de métaux incitent à relier cette occupation à une activité de récupération des matériaux, qui signe l'abandon du site dans le courant du Ve s. (Brun 1999 : 597-603). Dans la *villa* de Saint-Martin à Taradeau, les installations vinicoles et oléicoles, en activité jusqu'à la fin du Ve s., sont également transformées en pièces d'habitation, ainsi que l'ancienne *pars urbana* et les thermes, mais plus tardivement, à la charnière des Ve et VIe s. (Bérato 2004). Comme à Rians, il s'agit de constructions frustes (sols en terre, murs liés à l'argile et structures sur poteaux porteurs), sans organisation rationnelle de l'espace. Mais à la différence des Toulons, ces réaménagements de grande

ampleur (la surface occupée au cours de cette phase, environ 4290 m<sup>2</sup>, est plus importante que celle des phases antérieures) ne marquent pas l'abandon du site, qui conserve au contraire une intense activité agricole. Celle-ci semble désormais réorientée vers l'élevage, même si J. Bérato n'exclut pas la poursuite d'une certaine production céréalière, oléicole et viticole, faisant appel à des installations techniques en matériaux périssables ne laissant pas de traces archéologiques. Comme auparavant, le bétail est majoritairement composé de moutons, de chèvres et de porcs, mais il se singularise désormais par un élevage de bovins apparemment destinés à la boucherie, ainsi peut-être que par l'élevage d'équidés. Ce type d'activité agropastorale, combiné à la densité et à la continuité d'occupation dont fait preuve le site de Saint-Martin jusque dans la seconde moitié du VIIe s. traduisent la présence pérenne d'une population conséquente, sans comparaison avec les réoccupations précaires des *villae* des Toulons, des Platanes ou de Pardigon. Il semble bien que l'on ait affaire à Saint-Martin à un établissement agricole d'importance, qui, bien que la forme et la nature de l'occupation aient radicalement changé entre le IIe et le VIe s., témoigne du maintien de ce pôle rural sur près de 500 ans.

Ces quelques exemples illustrent la diversité des situations, en termes de forme, de fonction et de statut, que peut recouvrir l'occupation continue d'un site de *villa* du haut Empire jusque dans l'Antiquité tardive. Si des résidences aristocratiques existent jusqu'au Ve s. au moins, sur d'autres *villae* seule la fonction agropastorale perdure à la fin de l'Antiquité, mais selon des modalités d'occupation qui suggèrent de profondes transformations du statut socio-économique, et peut-être juridique, des occupants. C'est à la charnière des Ve et VIe s., ou dans la première moitié du VIe s. que semblent se placer ces mutations.

En ce qui concerne les établissements nouvellement créés à la fin de l'Antiquité, de véritables villages côtoient des établissements beaucoup plus modestes, qui sont largement majoritaires. En l'absence de fouilles, nous peinons à percevoir la forme et la fonction de ces derniers, mais le site du Grand Courrent à Sainte-Maxime, qui a fait l'objet de sondages réalisés par Michiel Gazenbeek en 1995 peut donner une idée de la nature de ces petits établissements (Bertoncello et Gazenbeek 1997). Occupant à peine une centaine de m<sup>2</sup>, ce petit habitat est constitué d'une pièce centrale flanquée de deux espaces latéraux, auxquels était probablement accolée une cour. Les murs sont construits sans usage de mortier et des fragments de *tegulae* pourraient indiquer l'existence d'une toiture (partiellement ?) couverte de tuiles. Des vestiges repérés à proximité suggèrent que plusieurs autres bâtiments et enclos pouvaient être associés à ce petit habitat.

À côté de ces petits établissements, de véritables agglomérations sont créées à la fin de l'Antiquité, à l'image de l'habitat perché de Sainte-Candie<sup>5</sup>, implanté au sommet du Rocher de Roquebrune-sur-Argens à la charnière des Ve et VIe s.. Bien que les superficies fouillées soient très limitées, les recherches archéologiques conduites entre 2000 et 2004 puis à partir de 2015 permettent d'entrevoir les modalités et l'évolution de son occupation (Bertoncello et Codou 2005 ; Ségura 2015-2016 et la contribution de D. Mouton, J.-A. Segura et M. Varano dans ce volume). Doté d'une église et d'une enceinte délimitant un espace de près de 8 ha, le site hébergeait une population sans doute conséquente. Le rempart, édifié en pierres sèches sur une base en blocs cyclopéens, mesure 400 m de long et atteint encore par endroits 2 m de haut, ce qui suggère la présence d'une main d'œuvre importante sans pour autant indiquer l'intervention d'architectes militaires<sup>6</sup> au vu de sa simplicité apparente. La planification ne fait toutefois pas de doute, pour le rempart comme pour l'habitat, dont les bâtiments aux modules récurrents sont au moins en partie organisés autour de ruelles. Au sommet du site, un bâtiment orienté renfermant des sépultures organisées autour d'un autel rudimentaire pourrait correspondre à une église à vocation funéraire prépondérante, possiblement une *memoria*, dont le recrutement est familial. La dissolution complète des os par les sols acides n'a pas permis de procéder à des études anthropologiques ni à des datations radiocarbones. Une tombe d'enfant, établie au pied de celles de deux adultes et accolée à l'autel, comportait sur une de ses tuiles de couverture une inscription en latin cursif. Bien que sa transcription soit délicate - il pourrait s'agir d'une date dans le système des calendes - elle suppose la présence d'une personne lettrée sur le site, peut-être de l'entourage ou liée aux proches de l'enfant.

---

<sup>5</sup> Première occurrence connue du nom dans le cadastre « napoléonien » de 1826, tableau d'assemblage et *Sainte Candi* sur la feuille C du même cadastre.

<sup>6</sup> Contrairement à d'autres sites provençaux, comme le Piégu à Rougiers (Var) ou Sainte-Propice à Velaux (Bouches-du-Rhône), voir la contribution dans ce volume de D. Mouton, J.-A. Segura et M. Varano.

L'importance accordée à ces individus, inhumés au point le plus haut de l'agglomération, suggère en outre qu'ils bénéficiaient d'un statut social privilégié au sein de la communauté. Par ailleurs, le fait que l'inscription ait été faite sur de l'argile encore crue indique que les tuiles des sépultures, toutes sous bâtières, étaient produites non loin, et nous informe indirectement sur les activités exercées sur ou à proximité du site. Dans les emprises dégagées, qui représentent moins d'1% de la superficie totale du site, se perçoivent également des indices d'activités pastorales, notamment une sonnaille pour bovidé, et de travail du fer (scories). Des prospections pédestres menées sur les pentes en contrebas du site, en particulier sur les versants sud et ouest, plus ensoleillés et moins raides, ont permis de repérer sur plus de 17 ha des terrasses construites sur le même modèle que l'enceinte, avec des blocs cyclopéens à la base. Si leur datation demeure encore difficile, le remplissage de l'une d'entre elles comportait un niveau organique sombre dans lequel une fosse a livré des fragments d'amphore(s) africaine(s). Cette découverte correspond bien à la quasi absence de mobilier postérieur au haut Moyen Âge sur les pentes, même si la présence d'habitats subactuels en piémont du Rocher de Roquebrune pourrait indiquer que certaines terrasses ont été utilisées jusqu'aux époques moderne et/ou contemporaine. Au pied de ces terrasses, les données topographiques acquises grâce à un relevé LiDAR ont permis de repérer des bâtiments établis près de voies à ornières, ainsi qu'une voie rectiligne menant aux habitats fouillés sur le site de Sainte-Candie. Enfin, sur le versant nord du Rocher, en contrebas de Sainte-Candie, un petit habitat groupé créé à la fin du second âge du Fer est réinvesti entre le Ve et le VIIe s. au moins.

Bien qu'aperçus par la lorgnette du peu de données encore à disposition, l'ensemble de ces éléments indiquent d'une part que l'implantation sur le site de Sainte-Candie à la charnière des Ve-VIe s. a été conçue comme une installation pérenne destinée à durer, d'autre part qu'elle ne s'est pas limitée à la seule superficie enclose par l'enceinte. Tout le Rocher de Roquebrune semble avoir été impacté par la mise en valeur de ce qui constituait probablement un espace encore largement boisé à l'époque romaine (Bertoncello 1999 : 34-39). Alors que la fonction militaire du site est très peu perceptible, les seules armes découvertes pour l'instant se limitant à des pierres de jet faites à partir de galets ou obtenues par polissage de l'arkose récupéré in-situ, les indices disponibles concordent pour désigner Sainte-Candie comme l'un des principaux pôles de peuplement du secteur dans la première moitié du VIe s.. À partir du milieu du VIe s., le site semble toutefois connaître une déprise généralisée, et il faut attendre la seconde moitié du VIIe s. pour percevoir les signes d'une indubitable reprise de l'occupation. Le rempart fait alors l'objet de réfections et une seconde ligne d'enceinte est mise en place, une nouvelle église est édifiée dans la partie basse du site tandis que l'église haute est réutilisée. Dans les secteurs fouillés, les habitations sont réoccupées et livrent des scories et des tesselles en verre bleuté indiquant une activité métallurgique et verrière. L'arrivée sur le site de *spatheia* témoigne de la persistance, mais sûrement avec une moindre importance, du commerce avec l'Afrique du nord entre la fin du VIIe et le début du VIIIe s.. La découverte d'un denier en argent de Touraine, émis au milieu du VIIIe s., vient quant à elle soulever la question de l'ouverture de nouveaux flux commerciaux avec le nord de la Gaule à cette époque<sup>7</sup>. Malgré ces marques de dynamisme, l'occupation du site ne semble pas se poursuivre au-delà du VIIIe s.. Seule l'église basse a continué à être utilisée et à conserver une fonction sacrée, comme en témoigne une inhumation implantée contre le mur gouttereau de la travée orientale aux alentours du XIe s.<sup>8</sup>, avant d'être convertie en habitat, apparemment isolé, entre la fin du XIIe et la première moitié du XIIIe s..

Ce rapide examen met d'abord en évidence le manque criant de fouilles pour mieux cerner les formes, les fonctions et les évolutions, plurielles, des établissements occupés entre le Ve et le VIIIe s. dans la région de Fréjus et, plus largement, en Provence. La rareté des sites fouillés est telle que nous sommes bien souvent contraints de raisonner à partir de cas uniques, fouillés très ponctuellement, qui servent de références pour interpréter les sites repérés en prospection. Toutefois, aussi lacunaire que puisse être ce tableau, il met en évidence la diversité des formes du peuplement entre les Ve et VIIIe s., qui couvrent tout l'éventail hiérarchique de l'habitat, depuis les « petites villes » que sont certains habitats perchés jusqu'aux établissements ruraux les plus modestes.

---

<sup>7</sup> Problématique également soulevée par la découverte ancienne d'un *sceatta* à la tête de *Wodan*, daté du VIIIe s., sur le site de Saint-Estève à Évenos (Var). Sur cette monnaie aujourd'hui disparue, voir Bottin 1896.

<sup>8</sup> La datation radiocarbone d'un échantillon d'ossement donne un intervalle large, compris entre 1030 et 1220 AD (âge calibré, à 95,4% de probabilité : 895±30 BP, Poz-10291) mais la sépulture contenait un pégau en céramique grise se rattachant au XIe s. (Bertoncello et Codou, 2004 : 49, 63).

### 3. Le territoire de Roquebrune-sur-Argens de l'Antiquité tardive à l'époque carolingienne

Afin d'observer le devenir de ce système de peuplement au-delà du VIIIe s., nous nous focaliserons sur le territoire de Roquebrune-sur-Argens pour cerner les modalités de son occupation à une époque où le site perché de Sainte-Candie ne semble plus être un pôle actif. Dans cette portion de la plaine alluviale de l'Argens au pied du Rocher de Roquebrune, les cartulaires permettent d'identifier trois domaines dès les IXe-Xe s., que la toponymie, parfois complétée par l'archéologie, permettent de localiser avec une certaine probabilité (Figure 5). Il faut toutefois signaler la pauvreté des données archéologiques disponibles : seuls deux sites ont fait l'objet de fouilles très ponctuelles, tandis que les apports alluviaux importants de l'Argens gênent le repérage de vestiges en prospection de surface, hormis sur les points surélevés ; de fait ce sont sur ces buttes alluviales que se trouvent les sites connus dans ce secteur.

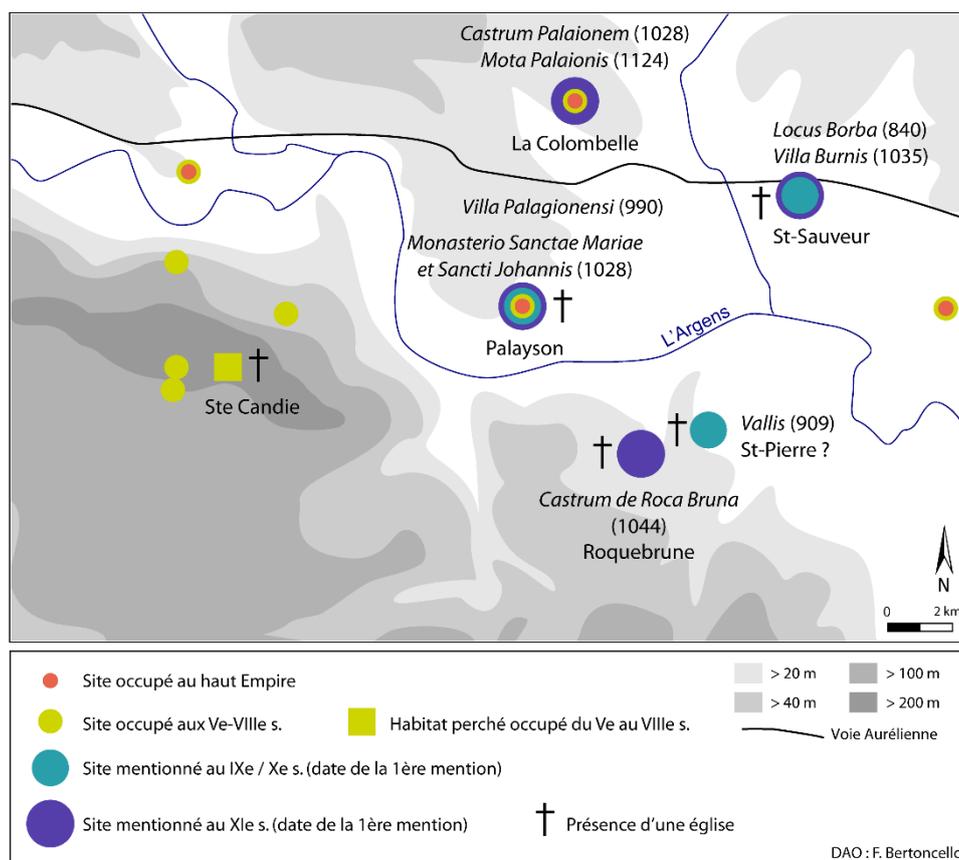


Figure 5 : L'occupation du territoire de Roquebrune-sur-Argens, au pied du Rocher, entre le Ve et le XIe s..

La plus ancienne mention est celle du *locus Borba*, cité dans une charte du cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille datée du 24 juin 840<sup>9</sup> parmi les donations faites par un certain *Sigofredus* et sa femme *Eurileuba*<sup>10</sup> dans le *suburbium* de Marseille et dans les *pagi* d'Aix et de Fréjus. Le rappel de

<sup>9</sup>Ou de 823 selon J.-P. Poly qui propose de situer cet acte (C.S.V. 1, charte n°28), daté de la première année du règne de Lothaire empereur, non pas en 840, date du décès de Louis-Le-Pieux, mais en 823 quand Lothaire fut associé à l'Empire par son père (Poly 1976 : 42).

<sup>10</sup>Nous ne disposons que de peu d'informations concernant ces personnes. La charte de donation de 840 qualifie *Sigofredus* de *domno* soit de *dominus*. La charte de rappel de la donation de la *villa de Carviliano*, vers 1020 (C.S.V. 1, charte n°27), emploie *nobilissimo viro* environ 180 ans après la donation de 840. Ce couple est également à l'origine de la donation du *castrum de Nantis* (Nans-les-Pins, Var) en 781 à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille (C.S.V. 1, charte n°83). Ces qualificatifs de *dominus* et *nobilissimus*, contemporains pour la charte de 840 et relevant davantage de la mémoire pour celle datée vers 1020, invitent à y voir des personnages de haut rang, de première importance régionale, dotés en biens dans plusieurs *pagi*.

cette donation dans un texte de *guerpitio*<sup>11</sup> rédigé vers 1035<sup>12</sup> mentionnant une *villa Burnis* sise dans le *comitatus* de Fréjus, suggère d'identifier cette *villa Burnis* au *locus Borba* du IXe s.. Un même usage de la mémoire de la donation de *Sigofredus* et *Eurileuba* se retrouve en effet dans un autre texte de *redditio*<sup>11</sup> justifiant vers 1020<sup>13</sup> une ancienne propriété victorine sur la *villa Carviliano*<sup>14</sup>, qui figure en tête des biens cédés dans le *suburbium* marseillais en 840, en même temps que le *locus Borba* dans le *pagus* de Fréjus. Cette charte de 840 aurait donc servi de pièce justificative pour l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, permettant de légitimer des droits anciens sur la *villa Carviliano* et la *villa Burnis*, entre autres. C'est d'ailleurs certainement l'usage juridique de cette charte de donation de *Sigofredus* et *Eurileuba* en pleine réforme grégorienne qui justifie son insertion dans le cartulaire à la suite de l'acte de *redditio* de la *villa Carviliano* daté vers 1020. La mention dans plusieurs chartes du XIe s. d'une église Saint-Sauveur dans la *villa Burnis* permet de faire le lien avec le toponyme « Saint-Sauveur » conservé actuellement au nord de Roquebrune<sup>15</sup>, où la carte d'état-major de 1889 situe un édifice religieux qui n'est désormais plus visible<sup>16</sup>. Simple *locus* au IXe s., le site semble donc être devenu une *villa* dotée d'une église autour du XIe s.. En 1057 toutefois, le lieu est qualifié de *villule* par le vicomte de Marseille Guillaume le Jeune lorsqu'il donne le quart de Saint-Sauveur à l'abbaye de Saint-Victor, ce qui peut indiquer qu'il ne s'agissait alors que d'un pôle de peuplement de moindre importance, dont la propriété sur l'église fut tout de même confirmée aux victorins a posteriori par les bulles pontificales de 1113<sup>17</sup> et 1135<sup>18</sup>. Après cette date, Saint-Sauveur n'apparaît plus dans les textes, alors que le *castrum* de Roquebrune s'érige en chef-lieu de ce secteur de la basse vallée de l'Argens.

En 909, c'est le domaine de *Vallis* qui apparaît dans l'inventaire des biens de Foucher, père de l'abbé Maïeul de Cluny<sup>19</sup>. Mentionnée comme *villa* dès 1010<sup>20</sup>, *Vallis* était à la tête d'un vaste territoire qui fut plus tard englobé par le *castrum* de Roquebrune. La localisation de la *villa Vallis* est incertaine<sup>21</sup> mais elle pourrait être située au pied du village castral de Roquebrune, autour de la chapelle Saint-Pierre, mentionnée dès 1062<sup>22</sup>. *Vallis* n'apparaît plus dans les chartes à partir des années 1040, date à laquelle le *castrum Roca Bruna* / Roquebrune commence à être mentionné<sup>23</sup>, ce qui suggère, considérant les concordances territoriales entre ces deux pôles de peuplement, un abandon de *Vallis* au profit du *castrum Roca Bruna* qui s'affirme comme chef-lieu. Dans un cas assez similaire à la *villa Burnis*, seule l'église Saint-Pierre semble alors continuer à être utilisée. Signalons que cette église renferme une sépulture à coffrage de pierres et que d'autres sépultures semi-rupestres affleurent du côté sud. Des prospections pédestres et géophysiques réalisées par Florian Chatelot dans le cadre d'un mémoire de Master ont mis en évidence à proximité de l'église un long mur lié à la chaux et des anomalies électriques à proximité d'un rocher portant des traces d'aménagement (Chatelot 2016 ; Chatelot et Quesnel 2018). Le terrain étant en friche et situé dans les zones d'alluvions de l'Argens, aucun élément mobilier ne permet de

<sup>11</sup> Les actes de *guerpitio* et de *redditio* enregistrent la restitution aux monastères de terres supposément usurpées par des laïcs.

<sup>12</sup> C.S.V. 1, charte n°565.

<sup>13</sup> C.S.V. 1, charte n°27.

<sup>14</sup> Ancien hameau de Caravaillan dans le quartier marseillais de Sainte-Marguerite.

<sup>15</sup> Dès 1035 : C.S.V. 1, charte n°568.

<sup>16</sup> Lors d'opérations d'« archéologie de sauvetage » consécutives à la mise en place de la voie ferrée en 1937 et 1961, trois sépultures à incinération du haut Empire ont été découvertes au lieu-dit « Saint-Sauveur » (Carte Archéologique Informatisée du Département du Var, Direction de l'Ingénierie Territoriale, Service Départemental d'Archéologie). Sur la butte voisine, les quelques fragments de *tegulae* visibles en surface ne suffisent toutefois pas pour identifier en ce lieu un habitat auquel pourrait se rattacher cette aire funéraire, située près du tracé supposé de l'antique voie « aurélienne » qui reliait Fréjus à Aix.

<sup>17</sup> C.S.V. 2, charte n°848.

<sup>18</sup> C.S.V. 2, charte n°844 du 18 juin 1135.

<sup>19</sup> R.C.Cl. 1, charte n°106.

<sup>20</sup> C.S.V. 1, charte n°548.

<sup>21</sup> C.S.V. 1, charte n°547, datée de 1024. Les confronts de *Vallis* sont cités : « *loco qui dicitur Vallis, que sita est in comitatu Forojuliensi, super fluvium Argencium, habens terminos, de duabus partibus supradictum fluvium, de tercia parte montem qui vocatur Ninnus, de quarta parte mare* » : « sur deux côtés, la rivière Argens, du troisième côté le mont *Ninnus* et sur le quatrième côté la mer ». Selon E. Sauze cette description suggère de placer *Vallis* dans la partie aval de la vallée de l'Argens, près de l'embouchure du fleuve (Sauze 1999-2000 : 26). Une localisation plus en amont, au pied du village de Roquebrune, pourrait également convenir : l'église Saint-Pierre est en effet située à peu de distance de l'Argens qui forme une barrière naturelle à l'est et au nord, et bordée à l'est par le massif des Maures où se trouvait sans doute le mont *Ninnus* ; le littoral, qui forme le quatrième côté est toutefois plus éloigné dans ce cas.

<sup>22</sup> C.S.V. 1, charte n°546.

<sup>23</sup> C.S.V. 1, charte n°569. Mention indirecte du *castrum* : « *militis nomine Dodonis de castro Roca Bruna* ».

dater ces structures. La question de l'implantation de cette église sur une butte dominant un ensemble archéologique plus étendu n'est donc pas résolue, mais ces indices incitent à approfondir les recherches pour mieux cerner les origines du domaine de *Vallis* et son évolution jusqu'à l'émergence du *castrum Roca Bruna*. Les origines de ce dernier sont encore floues, mais son nom, qui évoque la couleur du rocher sur lequel est implanté l'habitat perché de Sainte-Candide, pourrait témoigner d'une filiation avec ce pôle de peuplement ancien. La question reste pour le moment en suspens.

Enfin, la *villa Palagionensi* est mentionnée pour la première fois vers 990 dans le cartulaire de l'abbaye de Lérins<sup>24</sup>. En 1028, une donation fait état d'un monastère Sainte-Marie et Saint Jean-Baptiste dépendant de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, situé près du *castrum Palaionem*<sup>25</sup>. Son église double a été reconnue lors d'une fouille d'urgence réalisée par Yann Codou à l'occasion de travaux dans le « château » du domaine viticole de Palayson, en rive gauche de l'Argens (Codou 2013). Selon Y. Codou, le vocable utilisé pour désigner ce prieuré, *monasterium* ou encore *coenobium*<sup>26</sup>, témoigne de la place importante qu'occupe dès cette époque cet établissement dans les possessions de Saint-Victor. Alors que le *castrum* de Palayson semble péricliter au XIIe s., le monastère se maintient au moins jusqu'en 1400, date à laquelle le lieu est déclaré inhabité (Codou 2013 : 100). Si le *castrum* peut vraisemblablement être situé sur la motte identifiée au nord du monastère, au lieu-dit « La Colombelle » (Mouton 2008 : 106), qui est explicitement citée dans un acte du cartulaire de Saint-Victor datant de 1124 (*Mota Palaionis*<sup>27</sup>), la localisation de la *villa Palagionensi* du Xe s. n'est pas connue. Se trouvait-elle à l'emplacement du *castrum* ou bien à proximité du *monasterium*, tous deux mentionnés dès 1028 ? La question se pose d'autant plus si l'on considère les origines antiques du site occupé par le monastère de Palayson. La fouille très ponctuelle réalisée en 2002 dans l'église Sainte-Marie et Saint-Jean Baptiste a en effet montré que l'abside de la nef nord, la plus grande, réutilisait un mausolée de la fin du Ier s. ou du début du IIe s. (Codou 2013 : 98). Deux états de réutilisation ont été mis en évidence : le premier correspond à l'édification, à l'intérieur du mausolée, d'une abside semi-circulaire de superficie très réduite. Dans un second état, ce sont les substructions en grand appareil du mausolée, alors arasé, qui sont utilisées pour élever une abside rectangulaire. Selon Yann Codou, ce second état serait à rattacher à l'édification de l'église double dans la seconde moitié du XIIe s.. En revanche, les éléments manquent pour dater le premier état, que Y. Codou propose toutefois de situer durant le haut Moyen Âge voire l'Antiquité tardive (Codou 2013 : 98).

Au haut Empire, ce mausolée se rattachait vraisemblablement à un domaine, dont l'épicentre n'est pas clairement identifié. Si la petite butte sur laquelle sont implantés l'église et le « château » de Palayson n'a pas pu être prospectée, toutes les parcelles alentour ont livré un épandage plus ou moins dense de mobilier du haut Empire (Ier s. av. n. è. ? / Ier-IIIe s.) et de l'Antiquité tardive (Ve-VIIIe s.) qui atteste la présence d'un site important à l'emplacement des bâtiments médiévaux et modernes, sans que l'on puisse toutefois interpréter avec certitude la nature – espace funéraire ou habitat, qui se trouverait alors étonnamment près du mausolée ? - de cette occupation (Bertoncello 2004). Des vestiges antiques et tardo-antiques ont également été retrouvés en prospection sur les flancs et au pied de la butte de La Colombelle, où se trouvait sans doute la motte de Palayson. De part et d'autre de la route départementale qui sépare les lieux-dits « La Colombelle » et « Saint-Barthélémy », ces vestiges correspondent vraisemblablement à un habitat occupé entre le Ier s. av. n. è. et la première moitié du IIIe s.. L'occupation du site repéré sur le flanc sud de la butte de La Colombelle couvre quant à elle le haut Empire (peut-être dès le Ier s. av. n. è.) et l'Antiquité tardive (Ve-VIIIe s.) mais sa nature reste à préciser. Des tombes et les traces d'un grand foyer semblent en effet avoir été observées à cet emplacement dans les années 80 (Gianone 1986 : 353 n° 42), ainsi que de nombreuses *tegulae* (Dumont 1995), ce qui pourrait suggérer la présence d'une aire funéraire, tandis que de nombreux fragments de mortier et de béton de tuileau étaient visibles alignés dans le champ labouré lors des prospections de 2003, dénotant la présence de structures bâties. Dans tous les cas, que ce soit à La Colombelle ou à Palayson, les vestiges manquent pour faire le lien entre les établissements attestés archéologiquement et ceux mentionnés dans les chartes à partir du Xe s. au plus tôt. Bien que les céramiques communes à pâte grise soient abondantes

---

<sup>24</sup> C.L. 1, charte n°XVII.

<sup>25</sup> C.S.V. 1, charte n°561.

<sup>26</sup> Amargier 1967, acte 7.

<sup>27</sup> C.S.V. 2, charte n°1102

sur ces sites, rares sont en effet les tessons présentant des éléments d'identification typologique autorisant une datation précise au sein de l'intervalle Ve-VIIIe s., et permettant d'assurer que l'occupation ne se poursuit pas au-delà. Aucun élément clairement rattachable au haut Moyen-Âge n'a toutefois été repéré en prospection.

Palayson illustre ainsi parfaitement la difficulté à cerner dans la très longue durée l'évolution de ces pôles de peuplement ruraux qui prennent leurs racines à l'époque romaine, mais sans que l'on parvienne, en l'absence de fouilles et malgré des indices forts de continuité, à assurer la permanence de leur occupation jusqu'au Moyen Âge ni à déterminer les formes que prend cette occupation.

## Conclusion

Malgré les indéniables avancées réalisées ces dernières décennies, le premier constat à l'issue de cette analyse est celui d'un manque de données suffisamment précises sur la chronologie et la typologie des habitats de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, notamment pour les plus modestes d'entre eux, afin de saisir avec plus de précisions les pulsations du peuplement au sein de cet intervalle des Ve-VIIIe s.. L'exemple des *villae* et des habitats perchés, qui ont focalisé l'attention des archéologues, montre la diversité et la complexité des évolutions au cours de ces quatre siècles. Qu'en est-il des établissements les plus petits qui constituent la majeure partie du semis de l'habitat ? Quelle est leur forme, leur fonction, leur statut ? Est-ce qu'ils témoignent d'une seule vague de réinvestissement de l'espace rural ou de vagues successives ?

Malgré ces incertitudes, la fin de l'Antiquité apparaît bel et bien comme une période dynamique, avec une reprise qui semble d'abord s'amorcer, dès le IVe s., par la réoccupation ou la réorganisation de sites dans les espaces de peuplement ancien pour laisser ensuite place à un phénomène plus innovant de créations d'habitats qui réinvestissent des secteurs délaissés depuis la fin du haut Empire. Cette occupation prend des formes multiples, mais la permanence de certains pôles agricoles, la densité du semis de petits habitats ruraux, comme l'investissement consenti pour l'implantation de véritables villages perchés témoignent d'un indéniable dynamisme économique, qui est également illustré par la circulation, au moins jusqu'aux VIIe-VIIIe s., de mobilier importé d'Afrique, d'Orient ou des régions de Gaule septentrionale.

À l'aune de cette évolution millénaire, on notera la durabilité d'une géographie rurale héritée du haut Empire qui se traduit par l'ancrage, au moins topographique, des pôles de peuplement du haut Moyen Âge dans des terroirs de mise en valeur ancienne. Dans ce cadre, la dynamique qui se met en place à partir du IVe et surtout du Ve s., dont l'aspect le plus visible est le perchement de certains habitats, jette toutefois les bases d'une nouvelle géographie qui aboutira aux recompositions territoriales du monde féodal.

## Bibliographie

Sources primaires éditées :

C.L. 1 : *Cartulaire de l'abbaye de Lérins. Première partie*, Moris H., Blanc E. (éd.), Paris : H. Champion, 1883.

C.S.V. 1 : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Guérard B. (éd.), Paris : Ch. Lahure, t. 1, 1857.

C.S.V. 2 : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Guérard B. (éd.), Paris : Ch. Lahure, t. 2, 1857.

R.C.Cl. 1 : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny. Tome premier : 802-954*, Bernard A., Bruel A. (éd.), Paris : Imprimerie nationale, 1876.

Amargier, P. 1967. Chartes inédites du fonds de Saint-Victor de Marseille. Thèse de 3e cycle, Université de Provence, Aix-en-Provence.

Bérato, J. 2004. L'établissement rural de Saint-Martin à Taradeau (Var), Ier s. av. J.-C. - VIIIe s. ap. J.-C.. *Revue archéologique de Narbonnaise* 37 : 35-108.

Bertoncello, F. 1999. Le peuplement de la basse vallée de l'Argens et de ses marges (Var) de la fin de l'Age du Fer à la fin de l'Antiquité. Thèse de Doctorat, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 3 vol..

- Bertoncello, F. 2002. La cité de Fréjus (Var, France) : modalités de l'implantation romaine et dynamiques territoriales, in D. Garcia et Fl. Verdin (dir.) *Territoires celtiques : Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du XXIV<sup>ème</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Age du Fer, Martigues, 1-4 juin 2000 : 150-159. Paris : Errance.
- Bertoncello, F. 2004. Roquebrune-sur-Argens : Rocher de Roquebrune, in *Bilan Scientifique S.R.A. P.A.C.A. 2003* : 189-190. Aix-en Provence : Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture.
- Bertoncello, F. 2005. L'occupation d'un milieu de moyenne montagne en Provence orientale : le massif des Maures (Var) du II<sup>e</sup> s. av. n. è. au VII<sup>e</sup> s., in A. Bouet et F. Verdin (éd.) *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen-âge, Mélanges offerts à Philippe Leveau* (Mémoires, 16) : 45-61. Bordeaux : Ausonius Éditions.
- Bertoncello, F. et Codou, Y. 2004. *Sainte-Candie : un habitat perché de la fin de l'Antiquité. Roquebrune-sur-Argens (Var). Document Final de Synthèse, fouille programmée de juillet 2004*. Rapport non publié remis au Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture.
- Bertoncello, F. et Codou, Y. 2005. Les fouilles de l'habitat perché de Sainte-Candie à Roquebrune-sur-Argens (Var) : premiers résultats, in X. Delestre, P. Périn et M. Kazanski (dir.), A. Guilcher et M. Pagni (coll.) *La Méditerranée et le monde mérovingien. Témoins archéologiques*, Actes des XXIII<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles, 11-13 octobre 2002 (Bulletin Archéologique de Provence, Supplément 3) : 135-142. Aix-en-Provence, Éditions de l'Association Provence Archéologie.
- Bertoncello, F., Fovet, E., Tannier, C., Gandini, C., Lautier, L., Nouvel, P. et Nuninger, L. 2012. Configurations spatiales et hiérarchiques du peuplement antique : des indicateurs quantitatifs pour une confrontation interrégionale, in F. Bertoncello et F. Braemer (dir.) *Variabilités Environnementales, Mutations sociales : Nature, Intensités, Échelles et Temporalités des changements*, XXXII<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Antibes, 20-22 octobre 2011 : 175-190. Antibes, Éditions APDCA.
- Bertoncello, F. et Gazenbeek, M. 1997. Dynamique du peuplement en moyenne montagne : le massif des Maures (Var) entre le deuxième Age du fer et la fin de l'Antiquité, in J. Burnouf, J.-P. Bravard et G. Chouquer (éd.) *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes*, Actes des XVII<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Antibes, 19-21 octobre 1996 : 601-620. Sophia Antipolis : APDCA.
- Bottin, C. 1896. Les ruines des gorges d'Ollioules. *Bulletin de l'Académie du Var* 19 : 137-164.
- Brun, J.-P. 1999. *Le Var (Carte archéologique de la Gaule, 83/1-2)*. Paris : Fondation Maison des Sciences de l'Homme.
- Brun, J.-P., Aycard, P., Cazalas, G., Lecacheur, P., Leguilloux, M. et Pálfi, G. 1997. La villa romaine des Platanes à Saint-Tropez (Var). *Revue archéologique de Narbonnaise* 30 : 203-217.
- Chatelot, F. 2016. Le devenir de la villa dans le Var entre Antiquité tardive et an Mil : état de la recherche et apports nouveaux. Mémoire de Master 2 sous la direction d'André Constant, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence.
- Chatelot F. et Quesnel 2018. Saint-Pierre – Roquebrune-sur-Argens, Rapport de prospection géophysique, in *Bilan Scientifique S.R.A. P.A.C.A. 2017* : 167. Aix-en Provence : Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture.
- Christol, M. 2014. *Pacensis* : les noms de la cité de Fréjus et l'histoire coloniale sous Auguste. *Mélanges de l'École française de Rome - Antiquité* [En ligne], 127-2 | 2015, mis en ligne le 06 octobre 2015.  
URL : <http://journals.openedition.org/mefra/2839> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mefra.2839>
- Codou, Y. 2013. Du mausolée au prieuré : le dossier de Palayson à Roquebrune-sur-Argens (Var), in N. Reveyron, O. Puel et C. Gaillard (dir.) *Architecture, décor, organisation de l'espace : les enjeux de l'archéologie médiévale. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du*

*Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud* : 95-101. Lyon : Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 38).

- Dumont, A. 1995. *Les Blavets (Roquebrune-sur-Argens, Var) : rapport de prospection*. Service Régional de l'Archéologie P.A.C.A., 1995, non publié.
- Fiches, J.-L., van der Leeuw, S. et Audouze, F. 1993. *Hommes, Espaces et Techniques dans la région de Fréjus (Var) : occupation et environnement dans le bassin de l'Argens depuis le Néolithique. Rapport final du projet «Fréjus-Argens» 1990-1993. ATP « Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine »*. Rapport non publié, Sophia-Antipolis : Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, Département d'Archéologie de l'Université de Cambridge.
- Gascou, J. 1982. Quand la colonie de Fréjus fut-elle fondée ? *Latomus* XLI-1 :132-145.
- Gascou, J. et Janon, M. 1985. *Inscriptions Latines de Narbonnaise : Fréjus (Gallia, Supplément 44)*. Paris : CNRS.
- Gianone, G 1986. L'habitat dans la basse vallée de l'Argens de l'Age du Fer au haut Moyen Age. Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Lavagne, H. 2000. *Recueil général des mosaïques de la Gaule. III. Province de Narbonnaise - 3. Partie sud-est. Cités des Allobroges, Vocontii, Bodiontici, Reii, Salluuii, Oxubii, Deciates, Vediantii* (Supplément à Gallia, X). Paris : CNRS Editions.
- Mouton, D. 2008. *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française ; 102).
- Pelletier, J.-P. 1997. Les céramiques communes grises en Provence de l'Antiquité tardive au XIII<sup>e</sup> siècle, in *La céramique médiévale en Méditerranée*, Actes du VI<sup>e</sup> congrès de l'AICM2, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995 : 111-124. Aix-en-Provence : Narrations.
- Poly, J.-P 1976. *La Provence et la société féodale, 879-1166. Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*. Paris : Bordas.
- Ségura, J.-A. 2015-2016. De nouvelles découvertes sur l'habitat de hauteur alto-médiéval de Sainte-Candie (Roquebrune-sur-Argens, Var). *Revue du Centre Archéologique du Var* : 195-202.
- Trément, F. et Bérato, J. (coll.), Berger, J.-F. (coll.), Bertoncello, F. (coll), Borréani, M. (coll), Gateau, F. (coll), Gazebeek, M. (coll.), Landuré, C. (coll.), Meffre, J.-C. (coll.), Mocchi, F. (coll.), Odier, T. (coll.) et Pasqualini, M. (coll.) 2001. Habitat et peuplement en Provence à la fin de l'Antiquité, in P. Ouzoulias, C. Pellecuer, C. Raynaud, P. Van Ossel et P. Garmy (dir.) *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du colloque AGER IV, Montpellier, 11-14 mars 1998 : 275-302. Antibes : Éditions APDCA.